

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



Hebdomadaire indépendant d'informations générales N°227 du lundi 06 juin 2022 - Prix: 3 000 GNF - Zone CFA: 500

CNT P.2

Des démissions qui suscitent des interrogations

Le ministre Bachir Diallo sur la mort de Thierno Mamadou

« Le gouvernement ne s'inscrit pas du tout dans cette logique... »

P.2

Craintes de crise alimentaire en Afrique P.4

Macky Sall «rassuré» après sa rencontre avec Vladimir Poutine sur les céréales

Reprise des assemblées générales du RPG Arc-en-ciel

Le CNEP réitère son attachement aux idéaux et à la vision du Professeur Alpha Condé

P.5

AG de l'UFDG P.6

Fodé Oussou Fofana revient sur le décès de Thierno Mamadou Diallo

Guerre en Ukraine P.8

L'Ukraine perd entre 60 et 100 soldats par jour, selon Zelensky

Interview Développement de la commune de Ratoma

Le maire Alpha Oumar Sacko fait des promesses



P.3.4

Edito à vue d'Aigle

Les candidats aux examens nationaux à l'épreuve !

Après les compositions de passage en classes supérieures pour les niveaux intermédiaires, l'heure est aux examens nationaux (Certificat d'études élémentaires, Brevet d'études du premier cycle, baccalauréat) pour boucler l'année scolaire. Les élèves et leurs maîtres auront droit à trois mois de vacances (juillet, août, septembre). Contrairement aux années précédentes sous Alpha Condé où les grèves à répétition et les cas de maladie ont été évoqués pour fermer les écoles pendant de longs mois, les cours n'ont pas été perturbés cette année. Le coup d'envoi desdits examens nationaux, session 2022, sera donné ce lundi 6 juin sur toute l'étendue du territoire national... P.2

Edito à vue d'Aigle



Les candidats aux examens nationaux à l'épreuve !

Après les compositions de passage en classes supérieures pour les niveaux intermédiaires, l'heure est aux examens nationaux (Certificat d'études élémentaires, Brevet d'études du premier cycle, baccalauréat) pour boucler l'année scolaire. Les élèves et leurs maîtres auront droit à trois mois de vacances (juillet, août, septembre). Contrairement aux années précédentes sous Alpha Condé où les grèves à répétition et les cas de maladie ont été évoqués pour fermer les écoles pendant de longs mois, les cours n'ont pas été perturbés cette année. Le coup d'envoi desdits examens nationaux, session 2022, sera donné ce lundi 6 juin sur toute l'étendue du territoire national.

Ce sont les candidats au Certificat d'Etudes Elémentaires (Entrée en 7^{ème} Année) qui auront l'insigne honneur d'ouvrir le bal. Ils seront suivis, tour à tour, par les candidats au BEPC (Brevet d'études du Premier cycle) et au baccalauréat unique. De l'avis de tous les observateurs de la vie scolaire, l'organisation de ces examens nationaux constituera à coup sûr un premier test pour le nouveau ministre de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation, Guillaume Hawing, le successeur de Dr Bano Barry à la tête de ce département stratégique. Il est à espérer que toutes les dispositions idoines seront prises pour la réussite de ces différents examens nationaux. Il y a des innovations qui, toutefois, n'ont pas manqué de faire jaser dans le pays. C'est le cas par exemple de cette prestation de serment imposée aux encadreurs et responsables d'école pour minimiser les risques de fraude. Même si dans certaines préfectures, il y a eu de la réticence. A Mamou, la ville-carrefour, des cadres ont refusé catégoriquement de se soumettre à un tel exercice. Il y a aussi la sensible question du port du voile par les candidates.

Ces derniers temps, on le sait, des voix plus ou moins autorisées se sont fait entendre dans les médias et sur les réseaux sociaux pour plaider en faveur de ces candidates voilées. Le port du voile couvrant uniquement la tête a été finalement autorisé par le ministère en charge de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation. Quant au voile intégral, il reste interdit dans les centres d'examen et tous les candidats seront soumis aux fouilles systématiques avant d'accéder aux salles d'examen. Il faut reconnaître que jusqu'ici, les différents examens nationaux (Entrée en 7^{ème} Année, BEPC, Bac unique) ont souvent été émaillés de fraudes, au grand dam de toutes celles et de tous qui rêvent d'une école guinéenne débarrassée de la corruption et pratiques assimilées. Le ministre Guillaume Hawing pourra-t-il redorer le blason du système éducatif guinéen, en organisant, de bout en bout, des examens nationaux irréprochables ? C'est la pertinente question que tout le monde se pose.

Kéfina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège: Hamdalaye 2 C/Ratoma à côté de la mosquée Diakitéya - BP: 6184 Conakry - République de Guinée
Email: laigleinfosgn@gmail.com - Tél: (+224) 621 93 53 88 / 664 96 05 03

<p>Directeur de Publication & Rédacteur en Chef Ali Kéfina Diakité Tél: 224 621 93 53 88</p> <p>Sécretaire Général de la Rédaction Tidiane Diallo</p> <p>Comité de Rédaction Aly Badara Condé, Tidiane Diallo, Jean Tiby Sangaré, Samory Keita, Ali Kéfina Diakité</p> <p>Service Commercial, marketing, abonnement, annonces & Pub Elie Tonguino</p>	<p>Imprimeur Bilo Diaby Tél: +224 621 06 92 09</p> <p>Imprimerie Warh Business Groupe</p> <p>Distribution L'Aigle Infos/Maison du Livre</p> <p>Mise en page Mohamed Lamine Camara Tél: (+224) 664 57 99 72 / 621 64 63 88</p> <p>Edité par: Kéfina sarl (société de regie, d'édition et de communication)</p>
---	---

CNT

Des démissions qui suscitent des interrogations

La semaine dernière, des démissions ont été rendues publiques au CNT. Mohamed Kouyaté, directeur de cabinet du CNT a rendu le tablier. Vingt jours avant lui, un autre cadre avait lui aussi quitté le navire de l'organe législatif de la transition, à travers une lettre de mise à disponibilité. Il s'agit de Moussa Daraba, Coordinateur de la Cellule de Communication et de digitalisation du CNT.



« Conakry, le 10 mai 2022
A l'attention de Monsieur le Président
DU Conseil National de la Transition de Guinée
Objet : Mise en disponibilité pour convenances personnelles Excellence Monsieur le Président,
Par la présente, je sollicite de

votre part, une mise en disponibilité pour convenances personnelles.
En effet, étant en fin de cycle de formation en Master de communication politique et publique, cette disponibilité me permettra de réaliser mon projet de mémoire de fin d'études et franchir ce cap important dans ma vie.

Je souhaite ne plus occuper les fonctions de Coordinateur de la Cellule de Communication et de digitalisation.

En espérant que vous comprendrez les motifs de ma demande, tout en vous remerciant pour l'opportunité que vous m'avez accordée durant ces quatre mois de collaboration, veuillez agréer Excellence Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Coordinateur de la Cellule de Communication et de digitalisation du CNT », a écrit Moussa DARABA. Comme il fallait s'y attendre, ces démissions ont donné lieu à des interprétations de toutes sortes dans la cité. Dans sa lettre de démission, Mohamed Kouyaté a décrit le président du CNT, Dr Dansa Kourouma, comme quelqu'un d'invivable et agressif.

Tidiane Diallo

Le ministre Bachir Diallo sur la mort de Thierno Mamadou

« Le gouvernement ne s'inscrit pas du tout dans cette logique... »

Au lendemain de la hausse du prix du carburant, des manifestations spontanées ont été enregistrées sur l'Axe. Malheureusement, Thierno Mamadou Diallo, un jeune d'une vingtaine d'années, a trouvé la mort en marge de cette manifestation. Un acte que le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Bachir Diallo, a fermement condamné depuis Kankan.

« Je condamne énergiquement ces gestes qui conduisent à des morts d'hommes, le gouvernement ne s'inscrit pas du tout dans cette logique... Je commencerai d'abord par présenter mes sincères condoléances aux victimes et aux parents des victimes, ensuite dès que l'événement s'est passé, j'ai appelé le directeur général de la police, pour lui dire de savoir qu'il y a eu combien de mort, dans quelles circonstances il y a eu ces cas de morts, à quel endroit et à quelle heure, et surtout qui a tué ? J'ai conclu en lui disant que s'il y a des têtes qui doivent tomber, des têtes tomberont, mais ces genres d'événements ne doivent pas du tout se produire. Ce n'est pas en relation avec la logique de changement voulu par Son Excellence le président de la transition le colonel Mamadi Doumbouya. C'est pas du tout normal, et moi en tant que



ministre de la sécurité, je suis profondément choqué et je ne suis pas du tout content et je peux vous garantir que toutes les dispositions vont être prises pour éclairer ça et les coupables seront punis à tous les niveaux. S'il y a des responsables au niveau le plus élevé qui n'ont pas pris des dispositions qu'il fallait, des

dispositions vont être prises à leur rencontre et les vrais auteurs de ces cas de morts vont également être poursuivis. », a réagi le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général à la retraite Bachir Diallo.

Tidiane Diallo

Interview: Développement de la commune de Ratoma

Le maire Alpha Oumar Sacko fait des promesses

Dans un entretien accordé à l'Aigleinfos, le maire de la commune de Ratoma a abordé plusieurs sujets relevant de sa localité notamment le mode de fonctionnement, les difficultés auxquelles il est confronté et comment envisage-t-il les pistes de solutions. Malgré qu'Alpha Oumar Sacko dise avoir trouvé la mairie dans une situation peu admirable, il promet de changer la donne dans un bref délai. Lisez...

L'Aigleinfos: Il y a juste quelques mois que vous avez pris fonction à la tête de la mairie de Ratoma. Dans quel état avez-vous trouvé la commune ?

Alpha Oumar Sacko: J'avoue que j'ai trouvé la commune du point de vue d'abord financier dans un état, pas admirable. Parce que j'ai hérité d'une caisse de près de 200.000.000 (deux cents millions) de francs guinéens. Avec près de trois (3) mois de retard de paiement de salaires des contractuels temporaires de la commune. Et sans compter actuellement le retard qu'on a, des arriérés de salaire de la garde communale. Donc, la priorité était de chercher à payer ces salaires là pour que l'administration communale puisse continuer. Donc, il fallait payer non seulement les salaires qui arrivent, mais aussi payer les arriérés des travailleurs. Ils sont payés au SMIG. Et si ce SMIG là aussi n'est pas suivi je crois que ce sont des problèmes. Donc, pour revigorer un peu le travail de l'administration communale, j'ai dû faire face à ça. Et ça comme l'argent, il faut travailler pour l'avoir. J'ai dû faire des restructurations au niveau des recettes communales pour initier certaines choses qui pourraient rapporter de l'argent tout en sécurisant le peu qui rentrait. Parce qu'il y avait ce problème. Il y avait le problème de recouvrement qui était un problème réel et ensuite il fallait vraiment s'assurer que l'argent qui rentre dans les caisses ne prenne pas une autre destination. Donc, c'est ce que j'ai fait évidemment étant rigoureux sur les principes de la gestion des finances publiques. Parce que je suis expert en finances publiques. Et c'est mon premier devoir de montrer l'exemple en matière de gestion. Et on a vite entrepris avec le conseil des restructurations. Il y a beaucoup de compétences qui sont transférées aux collectivités. C'est vrai, il y a certaines qui ne sont pas exercées par les collectivités. Mais celles qui sont autorisées et exercées par les collectivités beaucoup ont laissé de côté le potentiel. Et ces potentiels qui existent en se référant au code des collectivités, à la nomenclature budgétaire des collectivités, c'est à partir de là que vous verrez il y a des recettes qui sont inscrites dont le re-



couvrement est autorisé, mais personne n'y pense. Parce que simplement il faut faire quelques efforts pour les avoir parfois. On a de sérieux problèmes aussi avec certains services déconcentrés qui sont habitués à évoluer au moment des délégations spéciales ou on pense que le conseil n'a pas toute la légitimité et que c'est un peu le pouvoir central qui continue à gérer les choses et les services déconcentrés. Et quand il y a des élus, ce sont les mêmes habitudes qui continuent si vous n'êtes pas vigilants. Il faut s'y connaître et en plus de cela, il faut vraiment un peu les pousser, être audacieux, leur faire savoir que ça c'est pour les collectivités. Et puis beaucoup de recettes propres des collectivités sont aujourd'hui partagées. Parce que simplement ce sont les services déconcentrés qui les recouvrent. Quand ils les recouvrent, ils les partagent. Ils versent une partie à la commune, une partie au niveau de leur service central. Pour le moment, on essaye d'amoinrir les choses au fur et à mesure, mais il y a beaucoup de choses à corriger dans ce sens. Donc, nous nous avons pris des dispositions au niveau du conseil. Nous avons créé un service qui s'appelle le service de recouvrement. Ce service s'occupe du suivi des recettes, savoir est-ce que telle recette est entrée.

L'Aigleinfos: Est-ce qu'on peut savoir aujourd'hui les sources de revenus de la commune ?

Alpha Oumar Sacko: A Ratoma aussi, il y a des grands

marchés qui rapportent un peu. Mais je suis très loin d'être satisfait de ce que je tire des marchés par rapport aux dépenses. Surtout par rapport à la taille des marchés même. Si on vous dit un marché de Koloma par exemple ne peut pas donner plus de six millions par mois c'est incroyable malgré la présence des toutes les boutiques, magasins et autres. Donc, c'est pour cela que je vous disais qu'il fallait prendre un service de recouvrement qui est créé qui se penche sur tous ces problèmes là. Comment tirer le maximum de recettes autorisées par l'Etat au niveau de ces manches-là. Il y a des marchés où il y a des impôts qui sortent 100% pour la commune, il y a des impôts partagés que le service communal des impôts recouvre. On a aussi des problèmes parce que la loi dit une chose et la pratique fait autre chose. Parce que le code des collectivités est très clair. Dans le cadre du recouvrement, il y a des recettes partagées entre l'Etat et les collectivités. L'entité qui a le pourcentage le plus élevé selon la loi est le chef de file. C'est à cette entité-là de procéder au recensement, à l'enrôlement, au recouvrement et à la charge de cette entité de reverser la part qui revient à l'autre. Or que cela soit la TPU (taxe professionnelle unique) que ce soit la (CFU) (contribution foncière unique), ou les autres impôts, les communes ont plus de 50%. Donc, les communes sont censées être la cheffe de file, constituent l'équipe de recensement, enrôlement etc. En tout cas, tout doit être conduit par les communes et malheureusement,

on pense encore jusqu'à que les communes ne sont pas fonctionnelles.

L'Aigleinfos: Qu'est-ce que vous faites avec ces sociétés de téléphonie qui ont des antennes dans votre localité ?

Alpha Oumar Sacko: A ce niveau, cette année je me suis intéressé justement à cette question-là. Et malheureusement les années antérieures, je n'ai pas vu des traces de paiement. Mais cette année, nous avons réclamé un premier temps. Et nous avons reçu de la part d'une société de la place un montant à peu près 50 millions. Et ça, ce montant est aussi l'Etat un service déconcentré nous demande que cette recette-là est une recette partagée entre son service et la commune 40% contre 60%.

L'Aigleinfos: Concernant toujours la mobilisation des recettes, vous avez donné un exemple concernant le cas du marché de Koloma où contrairement aux attentes, les fonds mobilisés ne sont pas à la hauteur. Selon vous, qui est-ce qui est à l'origine de ça ? Est-ce que la commission de recouvrement mise en place n'est-elle pas à la hauteur? Ou bien c'est le non-paiement des taxes par les commerçants en plus de cela, il y a la gare routière internationale de LANSANA CONTE DE BAMBETO.

Alpha Oumar Sacko: Le service recouvrement vient d'être créé, il y a deux mois à peine. Donc, il entre en action maintenant. Et très exactement, c'est en juin là qu'il va atteindre son

bon départ de service de recouvrement en tant que tel. Pour ce qui est des recettes, il y a beaucoup de paramètres dont il faut tenir compte. Il faut d'abord le placement de ce ticket qui cause problème, mais aussi les décomptes des installations marchandes qui sont là. Il y a combien de tables, de kiosques, de magasins ? Donc, il faut que le problème de décompte-là puisse connaître exactement l'équipement qui constitue le marché ensuite trouver les bonnes personnes pour les recouvrements.

L'Aigleinfos: De l'autre côté, est-ce que vous confirmez déjà que vous êtes dépouillés de certains de vos marchés qui sont aujourd'hui au compte du gouvernorat de Conakry ?

Alpha Oumar Sacko: Oui évidemment. On a deux marchés qui sont gérés par le gouvernorat. Il s'agit du marché Lambany et celui du Sonfonia-Casse.

L'Aigleinfos: Dites-nous comment les marchés de Lambagny, de Sonfonia casse sont revenus dans les mains du gouvernorat alors qu'il y a d'autres fonctions ?

Alpha Oumar Sacko: C'est une affaire qui date de longues années, depuis le temps de feu Général Lansana Conté. À un moment donné, le gouverneur de l'époque M'Bemba Bangoura a désigné quelques marchés comme étant des marchés d'intérêt de la ville. Donc, c'est à partir de là que le gouvernorat a commencé à gérer ces manches-là. Evidemment, ça c'était le code des collectivités qui fait des marchés des entités que les communes doivent gérer. Mais il y a un petit problème parce qu'au niveau institutionnel qui n'est pas encore réglé, c'est le statut particulier de la ville qui fait que dans ses prérogatives, il y a la gestion des marchés. Au même moment, dans le code révisé des collectives, il y a la gestion du marché réservée entièrement aux communes.

L'Aigleinfos: Le constat sur le terrain au marché de Koloma, la bordure de la route, les vendeurs sont installés jusqu'au beau milieu de la route. Enco5, Sonfonia et Lambagny, Taouyah c'est la

(Suite page 4)

Développement de la commune de Ratoma

Le maire Alpha Oumar Sacko fait des promesses

même chose. Aujourd'hui, dites-nous ce que vous faites dans ce sens pour pouvoir mettre de l'ordre dans ces endroits?

Alpha Oumar Sacko: Oui, c'est un problème très préoccupant auquel on s'est attaqué depuis beaucoup de mois maintenant. C'est un autre travail principal. On fait en sorte que ces marchés tiennent à l'intérieur autrement dit la population quitte la route pour exercer leur profession. Parce qu'ici nous visons un objectif pour moderniser les marchés. Donc, pour éviter les accidents, nous continuons à dégager en permanence sur les abords de la route. Et ça vous pouvez le constater, c'est vrai que le phénomène est difficile, mais aujourd'hui nous avons réussi à canaliser et que nous essayons tant bien que mal à contenir les citoyens dans les marchés. Et ça, nous avons fait parce qu'on a organisé une grande action de déguerpissement avec Madame la gouverneure qui depuis qu'elle est venue j'avoue qu'elle épaula les communes non seulement sur les activités de déguerpissement, mais aussi les activités d'hygiène et de salubrité. Nous avons des équipes parce qu'à Ratoma nous venons de créer le service assainissement et environnement et développement durable qui s'occupe des questions de salubrité, d'hygiène au quotidien dans nos marchés et dans les quartiers. Et pour colorer tout cela au niveau du gouvernement, madame la gouverneure en accord désormais avec les communes on vient de créer une brigade qui est chargée de salubrité. C'est cette brigade de verbalisation qui va sortir, qui va être en permanence dans les quartiers qui va veiller au respect des règles d'hygiène et de salubrité. Autrement dit, il y a des sanctions qui sont prévues. Comme nous avons la garde communale à notre disposition, nous dépêchons des bases au niveau de tous les marchés qui débordent habituellement. Ce sont les cas de Koloma, Enco5, Sonfonia etc. tous ces grands marchés, c'est un travail au quotidien. Mais si vous suivez un peu la garde quand elle repousse les gens et que ça ne marche pas, elle récupère les machines et met dans les tricycles, et part avec. C'est juste pour dissuader les autres. Mais vous savez aussi il faut à la fois des actions de répressions. Mais l'aspect de l'éducation aussi joue. Donc, il faut continuer à sensibiliser. On

fait la politique du bâton et de la carotte qu'on applique.

L'Aigleinfos: Le président de la transition a annoncé la création d'un terrain Omnisport dans votre commune. Est-ce que c'est de votre avis alors qu'un autre se trouve juste à Nongo ?

Alpha Oumar Sacko: Nous on a privilégié les écoles. Parce que de Hamdallaye à Sonfonia toute la bande de la dorsale, il y a très rarement d'écoles publiques, de centres de santé, de postes de santé ou des centres communaux de santé. Donc, la priorité aujourd'hui, c'est vraiment augmenter le nombre d'écoles publiques au niveau de Ratoma, augmenter le nombre de centres de santé et de centre communal de santé. Et surtout, il y a des quartiers qui n'ont pas d'adduction d'eau. Il y aussi des quartiers qui n'ont pas de cimetières. Mais ça, c'est la gestion de la population elle-même. Parce qu'à l'origine tous les quartiers avaient des cimetières, des installations pour les terrains de football etc. Mais les gestionnaires successifs, les chefs de quartiers, tous ceux qui ont géré ces quartiers surtout ont grignoté et finalement dans certains quartiers, ils ont fini par complètement vendre les terres. Sinon on m'a fait l'historique. Presque tous les quartiers avaient ces installations là.

L'Aigleinfos: Alors, que faites-vous pour changer la donne ?

Alpha Oumar Sacko: C'est pourquoi nous avons aujourd'hui un programme. Il y a un grand marché à Koloma, mais à l'intérieur, il y a un autre marché qu'on appelle N'dantari. Et ce marché peu après il y a à Cosa un autre marché. Ce qui fait que nous pensons que le marché de N'dantari ne peut pas prospérer entre les deux grands marchés là. Donc l'un de mes projets c'est justement de récupérer entièrement ce marché, en faire une partie en centre de santé et l'autre en école publique. Ce projet existe. Au moment où je vous parle, les occupants du marché de N'dantari ont reçu le préavis, le troisième d'ailleurs, pour qu'ils libèrent les locaux afin que nous puissions présenter ce projet-là aux autorités.

L'Aigleinfos: Dans le cadre des mobilisations des recettes, au sein de la commune de Ratoma, quelles sont les mesures que vous avez eu à mettre en place pour la

sécurisation des recettes que vous mobilisez ?

Alpha Oumar Sacko: La mobilisation des recettes aujourd'hui, il y a une procédure qui existe. Avant de sortir, on enregistre tous les instruments de régisseurs que ce soit les carnets, les tickets etc. L'équipe qui sort, il y a quelqu'un qui est nommé comme étant régisseur. C'est la seule personne habilitée à toucher les fonds publics. C'est comme un peu dans l'équipe. On a instauré ce qu'on appelle le contrôle contradictoire. Celui qui verbalise n'est pas celui qui récupère. Et celui qui récupère n'est pas celui qui garde. Lui, il connaît ce qu'il a verbalisé, il connaît ce qu'il a reçu, ce qu'il a récupéré et le régisseur vient vérifier. Et il connaît déjà ce qui est dans la caisse et aussi le plus souvent parmi les trois il n'y a que le régisseur qui est officiellement pris en charge par la commune. Les autres sont payés à la tâche. Donc, ils vont veiller à ce qu'ils ont recouvré soit enregistré. Parce que c'est sur cette base-là qu'ils vont être payés. Donc, il y a cette procédure qu'on est en train de développer au niveau de la commune Ratoma.

L'Aigleinfos: On va parler de la gestion des ordures dans la commune de Ratoma. Au-delà de ça, l'impact du gel des comptes n'a pas un facteur chez vous ?

Alpha Oumar Sacko: Bien évidemment. Le gel des comptes joue énormément parce qu'on a beaucoup d'activités. Mais on ne peut pas les exécuter parce qu'on n'a pas les moyens. Et la plupart des contribuables qui ont une certaine taille paient par chèque ou par virement. Et ça tombe directement dans le compte de la commune. On n'a aucun moyen de sortir cela pour les activités programmées dans notre programme annuel d'investissement. On a un PAI très clair qui a des programmes précis, prioritaires que le conseil a votés. Et je ne peux pas réaliser ça sur la base de petits paiements par espèces. Les petits paiements servent généralement au fonctionnement. Mais on n'arrive pas vraiment à pouvoir s'attaquer aux vrais problèmes de la commune. C'est ce qui signifie que les chèques qui tombent dans le compte de la commune, nous n'avons pas accès à ces fonds.

Interview réalisée par Amadou Tidiane Diallo

Craintes de crise alimentaire en Afrique

Macky Sall «rassuré» après sa rencontre avec Vladimir Poutine sur les céréales

Le président en exercice de l'Union africaine (UA) et chef de l'État sénégalais, Macky Sall, a déclaré vendredi être sorti « rassuré » de sa rencontre à Sotchi avec son homologue russe Vladimir Poutine, avec qui il a évoqué les craintes de crise alimentaire du fait de l'offensive russe en Ukraine.



« Nous sortons d'ici très rassurés et très heureux de nos échanges », a déclaré Macky Sall aux journalistes à l'issue de sa rencontre à Sotchi avec Vladimir Poutine, ajoutant avoir trouvé le président russe « engagé et conscient que la crise et les sanctions créent de sérieux problèmes aux économies faibles, comme les économies africaines ».

Le Président #Poutine nous a exprimé sa disponibilité à faciliter l'exportation des céréales ukrainiennes.

La Russie est prête à assurer l'exportation de son blé et de son engrais.

J'appelle tous les partenaires à lever les sanctions sur le blé et l'engrais.

Les échanges entre Vladimir Poutine et Macky Sall, qui était accompagné du président de la Commission de l'Union africaine, le Tchadien Moussa Faki Mahamat, ont duré trois heures, a précisé le dirigeant sénégalais, évoquant « un

échange complet sur la situation ».

« Je lui ai indiqué que nous étions venus d'abord pour lui demander une désescalade et de travailler pour la paix », a précisé Macky Sall.

L'opération spéciale russe en Ukraine – deux pays qui assurent à eux deux 30% des exportations mondiales de blé – a conduit à une flambée des cours des céréales et des huiles, dont les prix ont dépassé ceux des Printemps arabes de 2011 et des émeutes de la faim de 2008.

L'ONU craint « un ouragan de famines », essentiellement dans des pays africains qui importaient plus de la moitié de leur blé d'Ukraine ou de Russie.

Au début de la rencontre, Macky Sall a demandé à Vladimir Poutine de « prendre conscience » que les pays africains sont « des victimes » du conflit en Ukraine.

AFP

Lisez le journal numérique sur le site



Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Reprise des assemblées générales du RPG Arc-en-ciel

Le CNEP réitère son attachement aux idéaux et à la vision du Professeur Alpha Condé

Le RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir) a repris ses assemblées générales le samedi 4 juin 2022. Le Conseil national exécutif provisoire (CNEP) du parti a mis l'occasion à profit pour réitérer son attachement aux idéaux et à la vision du professeur Alpha Condé.

« La présente Assemblée Générale nous donne encore l'occasion de situer les militantes, militants et sympathisants à tous les niveaux, sur l'évolution de notre formation politique, depuis la prise du pouvoir par le CNRD, le 05 septembre 2021.

C'est le moment de saluer la manifestation de notre attachement aux idéaux, à la vision et aux enseignements de notre bien-aimé le Pr Alpha Condé à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. Dans le même ordre, nos pensées vont vers le Président du Conseil National Exécutif Provisoire, Dr Ibrahima Kassory Fofana, et vers tous nos camarades emprisonnés en ce moment.

A propos, nous invitons la justice à faire valoir le droit basé sur la présomption d'innocence.

En effet, aux dépens des enseignements du Pr Alpha Condé, nous avons laissé notre marque dans l'histoire de ce pays en gardant la sérénité, la patience et l'abstention à toute forme de violences, malgré les circonstances difficiles de notre départ du Pouvoir.

Chers camarades,

Vous vous souviendrez que lors de la conférence de presse du mercredi 03 novembre 2021, élargie aux Partis alliés, nous avons mis l'accent sur les annonces malveillantes faites à dessein sur la mort du RPG AEC, suite au coup



d'État.

Face à cette situation, nous avons pris nos responsabilités, en nous fondant sur nos valeurs inaltérables qui sont entre autres :

- * La conviction indéfectible des militantes et militants sur les idéaux de rassemblement pour la construction d'une nation forte et solidaire ;

- * La culture du pardon et l'esprit de sacrifice pour un RPG AEC toujours plus ouvert à tous les Guinéens ;

- * Notre combat pour une démocratie participative et apaisée dans notre cher pays ;

- * En fin, notre capacité de résistance à toutes les circons-

tances.

C'est bien fort de ces valeurs que nous nous retrouvons ici ce matin pour la reprise solennelle de nos Assemblées Générales, à Conakry, à la suite des réunions ordinaires des Sections sur toute l'étendue du territoire national et à l'extérieur.

Camarades militants,

Permettez-moi de me faire le devoir, au nom du Conseil National Exécutif Provisoire du Parti, de vous retracer de façon succincte le chemin parcouru dans ce contexte politique à la fois contraignant et exaltant, les activités menées depuis le 5 septembre 2021 à nos jours.

Notre démarche, après le 5

septembre, a consisté, pour le RPG AEC et Partis Alliés, réunis au sein d'un Comité de crise, à s'inscrire sur la voie de notre participation à la transition avec pour principale condition, la libération du Pr Alpha Condé.

À cet effet, du 14 septembre au 1er novembre 2021, des faits marquants ont permis au parti et à ses alliés de réaffirmer notre détermination pour la sauvegarde de nos intérêts supérieurs dans la perspective d'une transition inclusive et apaisée, dont :

- * La participation à plusieurs réunions de concertation avec le CNRD et la classe politique ;

- * La désignation de nos représentants au CNT ;

- * La transmission d'un mémorandum pour le projet de la Charte de la transition au CNRD ;

- * Le suivi au quotidien du processus ayant abouti au départ du Pr Alpha Condé pour ses soins à l'étranger et à sa rencontre avec quelques responsables du Conseil National Exécutif Provisoire ;

Au titre des activités de réorganisation du Parti, notons :

- * L'envoi des missions de sensibilisation et d'information à l'intérieur du pays ;

- * La tenue d'une Session extraordinaire du Comité central, le 9 décembre, qui a pris une résolution pour :

- La réorganisation du Parti par la création d'un Conseil National Exécutif Provisoire, à sa tête Dr Ibrahima Kassory Fofana, suite aux Conventions régionales, jusqu'à l'organisation d'un Congrès, conformément à l'article 33 des Statuts du Parti,

- La création d'une Direction Nationale de la Communication et la nomination par le BPN de l'Honorable Domani Doré à sa tête, cumulativement, porte-parole du Parti ;

- * L'organisation de la Convention extraordinaire qui a aboutie à l'investiture de Dr Ibrahima Kassory Fofana comme Président du Conseil National Exécutif Provisoire.

En tout état de cause, il est important de mettre en évidence qu'il a résulté de l'organisation de cette Convention nationale extraordinaire des faits saillants :

- * Un retour en force du RPG AEC sur la scène politique qui a confirmé son statut de 1er et principal parti national ;

- * L'incarcération arbitraire, depuis le 6 avril dernier, du Président du Conseil National Exé-

tif Provisoire, Dr Ibrahima Kassory Fofana ;

- * Le retrait du RPG AEC et Partis alliés des Assises nationales et notre refus de participer au Cadre de concertation inclusif ;

- * Le rejet du chronogramme de la transition d'une durée de 39 mois, proposé par le CNRD ;

- * Une série de déclarations conjointes a été initiée par une frange de la classe politique qui rejette le chronogramme de la transition proposé par le CNRD, composée du RPG AEC et Partis alliés et le G58. Cette collaboration ne constitue en rien une alliance politique avec un quelconque parti.

Chers militantes et militants,

Les perspectives se résument essentiellement à la réadaptation de notre cadre fonctionnel au contexte sociopolitique, afin de préparer nos structures pour les élections à venir. Elle commencera par l'ameublement du Conseil National Exécutif Provisoire avec 11 Commissions spécialisées, prenant en compte les recommandations du Pr Alpha Condé, à savoir : l'occupation des 70% des postes par les jeunes et les femmes.

Ensuite, il s'agira de mettre en œuvre un plan de communication extensive et offensive pour défendre et promouvoir nos idéaux de valeur.

Chers camarades,

Comme vous le constatez, notre parti affiche une identité transversale qui force le respect. Cela a été confirmé par la Convention Nationale Extraordinaire du 31 mars 2022.

Malgré tout, des débats autour de la préservation de nos acquis ont alimenté l'actualité et les réseaux sociaux ces derniers mois. Notre réconfort est que nous ayons encore réussie à faire de nos contradictions, l'expression de la démocratie qui règne au sein notre entité politique et surtout de les avoir surpassés. C'est le lieu de lancer un vibrant appel à tous nos camarades et à tous les niveaux, surtout à la jeunesse du parti que ce qui nous unis, depuis plus de 30 ans, est une école sur laquelle bâtir l'avenir.

Pour apporter des éclaircissements, nos collègues vont poursuivre le présent compte rendu sur des aspects clés de notre stratégie politique.

Merci de votre aimable attention ! », lit-on dans le discours du CNEP.

Tidiane Diallo

Hausse du prix du carburant

La lecture qu'en fait Keamou Bogola Haba du FNDDT

Keamou Bogola Haba, le Coordinateur national du FNDDT (Front national pour la défense de la transition) fait partie des acteurs sociopolitiques qui ont réagi à la hausse du prix des produits pétroliers en Guinée. Le litre passe désormais de 10000 fg à 12000 fg.

« Vous savez, le carburant est très stratégique pour un pays. Et aujourd'hui la problématique même du carburant, c'est la disponibilité. Nous ne sommes pas producteur de carburant et actuellement tous les pays producteurs, chacun garde d'ailleurs son carburant à son niveau. Et à cause de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, la crise a atteint un niveau de telle sorte que chaque pays producteur est en train de rationaliser sa production pour lui-même. Donc la difficulté que nous avons c'est comment faire pour que la Guinée ne

soit pas en rupture d'hydrocarbures. Parce que nous ne sommes pas producteur. Maintenant comment le faire de telle sorte que nous soyons capables? Il faut que la Guinée soit capable de payer et soit un bon payeur auprès des fournisseurs. Ceci nous permettrait de faire un travail. Pour le faire, il faut collecter le franc guinéen auprès des consommateurs. 1200 mille aujourd'hui, certainement c'est difficile pour certains d'entre nous mais ça devrait être plus ça d'ailleurs. En

fonction de ce que le prix mondial est en train de se faire. Je crois que la bonne volonté est là. Ils ont tenté de tout faire pour éviter, dans l'espoir que le prix du baril allait baisser. C'est pourquoi ils ont retardé la décision. Sinon cette décision devrait venir un peu avant. Mais on a préféré entendre que nous sortons du jeûne (carême et Ramadan) », a réagi Keamou Bogola Haba, le Coordinateur national du FNDDT (Front national pour la défense de la transition).

Tidiane Diallo

AG de l'UFDG

Fodé Oussou Fofana revient sur le décès de Thierno Mamadou Diallo

Le samedi 4 juin 2022, l'UFDG a tenu son assemblée générale hebdomadaire. Une occasion que Dr Fodé Oussou Fofana, un des vice-présidents du parti, a mise à profit pour revenir sur le décès du jeune Thierno Mamadou Diallo en marge des manifestations de rue contre la hausse du prix des produits pétroliers. Il n'a pas manqué de rappeler le discours polémique du Premier ministre en Guinée forestière où Mohamed Béavogui a invité les jeunes à ne pas accepter de mourir pour quelqu'un.



de les traduire devant les juridictions compétentes (...). La manifestation, qu'elle soit autorisée, qu'elle ne soit pas autorisée, qu'elle soit violente, qu'elle ne soit pas violente, les forces de l'ordre n'ont pas droit de tuer quelqu'un lors d'une manifestation (...). Les forces de l'ordre ont le droit de se protéger lors des manifestations. Mais ils ont le droit de dissuasion en utilisant les armes conventionnelles. Parmi ces armes, vous avez le gaz lacrymogène, les balles blanches, l'eau chaude », a martelé Dr Fodé Oussou Fofana. Avant de demander au ministre Bachir Diallo de la Sécurité et de la Protection civile de tout mettre en œuvre pour identifier et sanctionner les auteurs de la mort du jeune Thierno Mamadou Diallo.

« Nous avons saisi le discours du ministre de la Sécurité. Je pense que c'est un discours responsable qu'il a tenu mais il ne s'agit de s'arrêter au niveau des discours. Monsieur le ministre de la Sécurité, l'équipe qui était sur le terrain est connue, les agents qui étaient sur le terrain sont connus... », a-t-il indiqué.

Kéfina Diakité

« Ce drame est la conséquence directe des propos dangereux tenus par les autorités de la transition notamment à N'Zérékoré pour qui, manifester se résume à l'équation : sortir, mourir. Ce drame est aussi la conséquence directe de l'impunité (...). L'impunité appelle à la récurrence. Alors que nous croyions que cette époque est révolue, la Guinée a de

nouveau rendez-vous avec ses démons. Le sang a de nouveau coulé alors que le colonel Doumbouya avait déclaré : la Guinée, elle est belle, nous n'avons plus besoin de violer la Guinée. On a juste besoin de lui faire l'amour... Nous exigeons ici l'ouverture d'une enquête indépendante afin d'identifier les responsables de ce crime odieux et

UFR

Le regard critique d'un cadre du parti sur la tournée du gouvernement à l'intérieur

Des cadres de l'Union des forces républicaines (UFR) ont mis à profit l'assemblée générale du parti qui s'est tenue le samedi 4 juin à son siège national pour se prononcer sur la tournée du gouvernement à l'intérieur et la mort du jeune Thierno Mamadou Diallo à Hamdallaye.

Fodé Baldé est le responsable communication digitale de l'UFR. Dans son intervention de circonstance, il n'a pas mis de gant pour accuser directement les membres du Gouvernement Mohamed Béavogui de séjourner à l'intérieur du pays dans le seul but de mettre en place les structures pour soutenir le CNRD dans sa transition de 36 mois.

« Cette tournée n'est rien d'autre que l'assentiment des Guinéens par rapport aux 36 mois. Nous sommes catégoriquement opposés aux 36 mois du CNRD. Parce que accepter

les 36 mois dans notre pays c'est de permettre à ceux qui viendront après de faire un coup d'État constitutionnel. Cette tournée se fait concomitamment avec la mise en place du Front national pour la défense de la transition. Cette tournée vise à mettre en place les structures pour soutenir le CNRD dans la forfaiture en cours dans notre pays », a soutenu Fodé Baldé.

Pour sa part, Hadja Fatoumata Camara, vice-présidente du parti, a déploré la mort du jeune Thierno Mamadou Diallo et a indiqué que le CNRD qui a

pris beaucoup d'engagements vis-à-vis des Guinéens lors de sa prise du pouvoir n'est plus sur le bon chemin.

« Quand ils ont pris le pouvoir, ils nous ont promis beaucoup de choses. Maintenant, nous constatons qu'ils ne respectent pas leurs engagements. C'est le cas du jeune qui a trouvé la mort à Hamdallaye. Ils sont en train de reprendre les erreurs du passé. Même un mort c'est de trop », a-t-elle fait remarquer.

Tidiane Diallo

AG du PEDN

Lansana Kouyaté demande de refuser la violence

Le PEDN a tenu son assemblée générale le samedi 4 juin 2022. Une occasion que son président, Lansana Kouyaté, a mise à profit pour déconseiller aux acteurs sociopolitiques du pays la violence qui, selon lui, pourrait faire durer la transition.

« Pas de violence, refusons la violence pour que le pays puisse avancer. Ceux qui aspirent à cela, c'est qu'ils comprennent mal. Si c'est véritablement pour que la transition ne dure pas, la transition va durer si la violence continue, soyez-en sûrs. C'est un manque de vision que de vouloir une chose et son contraire. Tel qu'on veut que l'élection se passe proprement dans la paix, dans la sérénité on cultive la paix et l'unité avant même l'élection. Donc voilà la première information qui est capitale parce que ça redessine un peu la carte politique de ce pays. Ce n'est pas contre quelqu'un, c'est pas pour quelqu'un c'est pour la paix, le repos du cœur du peuple de Guinée pour que ce peuple-là

bénéficie dans la paix de la chance de choisir librement le dirigeant qu'il veut, le dirigeant auquel il aspire. Quiconque est choisi dans ce cas, tu as la légitimité. Quand tu n'es pas choisi dans ce cas, tu es illégitime voilà tout, ça ne se conquiert pas. Ceux qui sont venus le 5 septembre ont pris d'énormes risques qu'on doit reconnaître », a indiqué l'ancien Premier ministre Lansana Kouyaté. Et d'ajouter ceci : « Faisons confiance à la Justice de trouver les coupables, de les sanctionner comme il faut en fonction des lois qui ont été réhabilitées par le CNRD, en fonction du droit. » Reste à savoir maintenant si son appel tombera dans des oreilles attentives.

Tidiane Diallo

CRIEF

Le procureur Aly Touré dit avoir suffisamment de preuves contre Kassory et Cie

Le lundi 30 mai 2022, dans l'émission «Guinée-Actu» de la télévision nationale, le procureur spécial près la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief), Aly Touré, a abordé le sujet relatif aux poursuites engagées contre les anciens dignitaires du régime Alpha Condé.

Selon Aly Touré, les poursuites contre les anciens dignitaires du régime Alpha Condé ne seraient pas du tout ciblées. Il dit avoir suffisamment de preuves contre l'ancien Premier ministre Ibrahima Kassory Fofana et les ex-ministres Mohamed Diané et Oyé Guilavogui.

« A la Crief, on ne fait pas de poursuites ciblées. Kassory était le chef de l'équipe, il y a eu des détournements faramineux dans ce gouvernement. Mais c'était lui le chef d'orchestre. C'est lui qui coordonnait l'action gouvernementale. Tous les détournements qu'il y a eus dans ce gouvernement, il avait la possibilité de demander des comptes. Il avait un département à gérer, il y a des

choses qui relevaient de son département, dont la gestion relevait de son département. On a relevé des malversations à partir de ces endroits. Ils savent ce qui leur est reproché. On a suffisamment de preuves contre eux. A la Crief, nous n'engageons pas de poursuites pour dire on n'a pas d'éléments. Si je ne suis pas convaincu d'une procédure, je ne l'engagerais pas », a indiqué le procureur spécial près la Crief, Aly Touré.

Pour leur part, les avocats de ces célèbres détenus de Coronthie continuent de dénoncer ce qu'ils appellent la «séquestration» de leurs clients. A faire à suivre...

Kéfina Diakité

Session ordinaire du Conseil des ministres

Compte rendu du jeudi 02 juin

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 02 juin 2022 de 10H à 12H, sous la haute autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION.

II. COMMUNICATIONS

III. DIVERS.

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION.

Son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA,

a félicité le Gouvernement pour le bon déroulement de la mission à l'intérieur du pays.

Au même titre que les Conseils tenus à N'zérékoré et celui qui se tient présentement à Kankan, le Chef de l'Etat a rappelé aux membres du Gouvernement, l'intérêt qu'il accorde aux deux prochaines étapes (Labé et Kindia).

Ainsi, le Président a orienté son message sur quatre points :

- 1- La solidarité gouvernementale ;
- 2- La Décentralisation ;
- 3- La réhabilitation de la Route Nationale n°1 ;
- 4- La levée de la suspension des baux et titres.

En ce qui concerne la solidarité gouvernementale,

Le Président de la Transition a invité le gouvernement à mettre à profit le séjour à l'intérieur du pays, pour développer et renforcer davantage la solidarité au sein du Gouvernement.

Sur la décentralisation :

Le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement d'appuyer les programmes et projets.

Au-delà des travaux en cours sur la décentralisation, notamment les projets de réforme de la fonction publique locale, il a instruit le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation de tenir compte des réalités du terrain.

S'agissant de la réhabilitation de la RN1 :

Tout en appréciant l'avancée des travaux, le Président de la Transition a rappelé les réserves émises sur la structure de la chaussée telle que construite actuellement.

En considérant par ailleurs



l'augmentation du trafic des gros porteurs sur cette voie, il a invité le Gouvernement à réfléchir à la mise en place de postes de pesage et de péage, mais aussi à penser à améliorer la structure de la chaussée pour les parties restantes.

Enfin sur le dernier point relatif à la levée de la suspension des baux et titres :

Le Chef de l'Etat a rappelé qu'au lendemain de la prise du pouvoir, l'émission des baux et titres avaient été suspendue. Il a indiqué que cette mesure avait été prise pour assurer la sécurisation du foncier et passer à la digitalisation du système de gestion.

Le Président de la Transition a instruit le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire à communiquer la date effective de la reprise de l'émission des baux et titres. Il a également ordonné au CNRD la levée des suspensions à compter de la date qui sera communiquée par le ministère de l'Habitat.

Le Président de la Transition a demandé aux Ministres de la Fonction Publique, du Budget et des Finances, de veiller à l'application correcte du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) et de la valeur monétaire du point d'indice des salaires de base des Agents de la Fonction Publique. Il a aussi instruit le Ministre du Travail et de la Fonction publique à accélérer le travail d'assainissement du fichier de la fonction publique.

II. COMMUNICATIONS

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a centré son message autour de quatre sujets essentiels :

- 1. Les Assises Nationales ;
- 2. Le rapport sur les projets financés par les Droits de Tirage Spéciaux (DTS) ;
- 3. L'augmentation du nombre d'ordres de mission pour l'étranger des cadres en cette période d'immersion gouvernementale ;
- 4. La rédaction du discours de politique générale et l'élaboration de la loi de finances rectificatives à présenter au CNT ;

S'agissant des Assises Nationales, le Chef du Gouvernement a salué la qualité du rapport qui a résulté des travaux du Comité national des Assises. Il a informé le Conseil de la transmission du rapport au Chef de l'Etat pour ses instructions.

Concernant les Droits de Tirage Spéciaux (DTS), le Premier Ministre a demandé à chaque département ministériel, de lui fournir les informations relatives à l'état d'avancement des projets afin de finaliser le rapport devant être transmis au Président de la Transition.

Sur l'augmentation des ordres de mission, le Chef du Gouvernement a demandé aux ministres de veiller à ce que l'émission des ordres de mission corresponde à des missions de haute nécessité.

Ensuite, le Premier Ministre a attiré l'attention du Conseil sur

la rédaction de la lettre de politique générale qui doit impérativement prendre en compte les apports de chaque département, de la planification budgétaire, du cadre logique et de la feuille de route du Gouvernement.

Le Chef du Gouvernement a terminé son message en invitant les ministres du pool financier à impliquer tous les départements ministériels dans l'élaboration de la Loi de finances rectificatives.

Le Ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat a fait une communication relative à l'Intronisation du Nouveau Balatigui et du Soso Bala.

Il a expliqué qu'il est de tradition, de désigner un nouveau Balatigui. A cet effet, il a informé que la notabilité de Niagassola propose d'introniser le nouveau Balatigui le 5ème jour de la prochaine fête de Tabaski, si toutefois le Conseil ne trouve pas d'objection.

Madame la Ministre de l'Information et de la Communication, qui assure l'intérim de Madame la Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique, a fait une communication relative à l'adoption du document de Politique et de Stratégies Nationales de Cybersécurité.

Elle a indiqué que la cybersécurité constitue une nouvelle dimension cruciale de la sécurité nationale et de la souveraineté des Etats, d'où la nécessité de doter la République de Guinée d'une politique et stratégie nationales de cybersécurité.

Elle a sollicité du Conseil, l'adoption du document final de politique de stratégie nationale de la République de Guinée en matière de cybersécurité, pour la période 2022-2027.

Le Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan a fait une communication relative au Programme de Référence Intérimaire de la Transition (PRI) 2022-2025.

Il a informé le Conseil que son département a engagé l'élaboration d'un document programmatique pour orienter et structurer l'action de l'Etat au cours de la période de Transition qui a pour objectif : de contribuer par ses interventions, à la réalisation des missions de la Transition telles que définies dans la Charte, pour une Guinée

plus résiliente aux facteurs de fragilité politique, économique, sociétale et environnementale.

Il a informé le Conseil de sa volonté de finaliser le PRI d'ici à la fin du mois de juin, afin de le soumettre à l'approbation du Conseil des Ministres. A cet égard, une série d'ateliers de planification opérationnelle sera organisée avec les ministères pour élaborer les plans d'action sectoriels cohérents avec le PRI et couvrant les 36 mois fixés pour la Transition. Il a sollicité du Conseil Interministériel l'adoption du PRI.

Suite à la communication du Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat relative à l'Intronisation du Nouveau Balatigui et du Soso Bala,

Le Conseil a recommandé :

- 1. De Valider la date proposée par la famille Dokala Kouyaté pour la tenue de la cérémonie fixée au cinquième jour après la fête de Tabaski ;
- 2. D'Inviter le gouvernement à soutenir cette activité ;
- 3. De Consolider l'institutionnalisation du Soso Bala en tant que patrimoine culturel national ;
- 4. D'Inviter les autorités Maliennes, Ivoiriennes et Burkinabés à la cérémonie d'intronisation.

Suite à ma communication du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique relative à l'adoption du document de Politique et de Stratégies Nationales de Cybersécurité,

Le Conseil a recommandé :

- 1. De Valider le document de Politique et de Stratégies Nationales de Cybersécurité soumis à son attention ;
- 2. D'Inviter le MPTEN à mettre en œuvre les recommandations issues du document, notamment celles qui n'ont pas d'impacts financiers ;
- 3. D'accompagner le MPTEN dans la mise en œuvre globale de la stratégie en marge du BND. Il l'a invité à s'appuyer sur les partenaires au développement et de fédérer les initiatives autour de ce document ;
- 4. L'appui de tous les départe-

(Suite à la page 8)

Session ordinaire du Conseil des ministres

Compte rendu du jeudi 02 juin

tements dans la mise en œuvre par leurs services, des recommandations du document de Politique et de Stratégies Nationales de Cybersécurité ;

5. D'inviter à revoir l'ANSSI afin de la rendre plus performante ;

6. De renforcer et de mettre à jour le cadre juridique d'ici 2025 en actualisant la loi sur la cybercriminalité, en y intégrant toutes les formes de menaces et en renforçant les peines, Contrôles et Applications des sanctions en cas d'infractions.

Concernant la communication du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan relative au Programme de Référence Intérimaire PRI 2022-2025

Le conseil a recommandé :

1. D'adopter l'avant-projet de document avec la prise en compte des observations faites ;

2. D'organiser des ateliers sectoriels de planification opérationnelle sous la coordination MEFP.

III. DIVERS.

Le Président de la Transition, le CNRD et le Gouvernement présentent leurs condoléances à la famille du jeune Thierno Mamadou Diallo.

Le Chef de l'État réaffirme sa volonté de faire de la justice la

boussole de cette transition.

Le chef du gouvernement note l'ouverture d'une enquête judiciaire sur ce douloureux événement et informe la Direction Générale de la Police, et Procureur Général de la totale disponibilité du gouvernement à mettre tous les moyens à leur disposition pour l'aboutissement de cette enquête.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage a informé le Conseil du lancement de la campagne agricole ce jeudi 02 juin 2022 ;

Le Secrétaire Général aux Affaires Religieuses a rappelé qu'à date, toutes les dispositions sont entrain d'être prises pour la bonne organisation du Pèlerinage 2022. Il a par ailleurs sollicité l'implication de tous les membres du gouvernement pour la bonne réussite du Hadj ;

Le ministre de l'Enseignement Pré-universitaire a indiqué que les examens nationaux seront lancés le 6 juin. Les membres du Gouvernement procéderont aux lancements des épreuves dans les différents centres de la région de Labé.

Conakry le 02 juin 2022

Ousmane Gaoual Diallo, Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, et de l'Amenagement du Territoire, Porte-Parole du Gouvernement

Manifestations de rue

Le FNDC réitère son refus de se soumettre à l'interdiction décidée par le CNRD

Le mardi 31 mai, dans un communiqué lu à la télévision nationale, le CNRD a justifié l'interdiction des manifestations par les nombreux cas de violences meurtrières enregistrées sous le régime déchu. Comme il fallait s'y attendre, le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) a réagi, à travers un communiqué, pour dire qu'il ne se soumettra pas à cette interdiction de manifester.

L'interdiction des manifestations politiques sur les voies publiques continuent de faire réagir aussi bien les acteurs sociopolitiques du pays que des organisations internationales. Le dernier cas en date est celui du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme qui a explicitement demandé à la junte de revenir sur cette décision. Un appel qui ne semble pas pour le moment entendu des autorités de la transition. Le mardi 31 mai, dans un communiqué lu à la télévision nationale, le CNRD a justifié cette interdiction par les nombreux cas de violences meurtrières enregistrées sous le régime déchu.

Comme il fallait s'y attendre, le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) a réagi, à travers un communiqué, pour dire qu'il ne se soumettra pas à cette interdiction de manifester.

« Dans un énième communiqué de justifications rendu public ce lundi 31 mai 2022, le CNRD a réitéré l'interdiction de toutes manifestations publiques sur l'ensemble du territoire national, malgré le caractère illégal d'une telle décision.

La Coordination Nationale du FNDC regrette cette attitude dic-



tatoriale du

CNRD qui, en dépit de toutes les dénonciations et les mises en garde des ONG de défense des droits de l'homme et des institutions internationales sur les éventuelles conséquences de cette décision sur la bonne marche de la transition, décide de restreindre l'exercice des libertés publiques.

La coordination nationale du FNDC, au regard de l'article 8 de la charte de la transition et des traités internationaux auxquels la Guinée a librement souscrit, qui consacrent et garantissent les droits et libertés aux citoyens guinéens, réitère avec fermeté son refus catégorique de se sou-

mettre à cette interdiction illégale et inopportune.

La Coordination Nationale du FNDC invite les citoyens pro-démocratie à la mobilisation pour la reprise imminente des manifestations citoyennes et pacifiques dans la zone spéciale de Conakry, à l'intérieur du pays et au niveau de l'extérieur pour empêcher la confiscation du pouvoir par le CNRD et d'exiger un retour rapide à l'ordre constitutionnel.

Conakry, le 31 mai 2022

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons !», a écrit la Coordination Nationale du FNDC.

Kéfina Diakité

Guerre en Ukraine

L'Ukraine perd entre 60 et 100 soldats par jour, selon Zelensky

Entre 60 et 100 soldats ukrainiens meurent chaque jour au combat et quelque 500 autres sont blessés, a assuré le président de l'Ukraine Volodymyr Zelensky au média américain Newsmax dans un entretien publié mercredi.

« La situation dans l'Est est vraiment difficile », a ajouté M. Zelensky.

« Nous perdons de 60 à 100 soldats par jour, tués au combat, et quelque 500 sont blessés », a détaillé le dirigeant de 44 ans, qui s'est exprimé grâce à un interprète. Ce nombre élevé de pertes survient au moment où les troupes ukrainiennes mènent des combats acharnés contre une puissante concentration de forces russes tentant de prendre le contrôle de la région de Lougansk dans l'est de l'Ukraine.

« La majeure partie » de Severodonetsk, ville-clé de cette

zone est désormais sous contrôle de l'armée russe, après de nombreux bombardements qui ont détruit environ 90% de la ville selon la télévision ukrainienne.

« Nous tenons nos positions défensives » dans l'Est, a toutefois souligné Volodymyr Zelensky. Les Russes ont aussi subi des pertes importantes selon les informations du front.

Le gouvernement ukrainien a ainsi estimé la semaine dernière que la Russie avait perdu plus de 30.000 soldats depuis le début de l'invasion de l'Ukraine le 24 février.

Belga

